

Mon Espace Santé

Votre nouveau carnet de santé numérique !

mon
ESPACE
SANTÉ

Mon Espace Santé, qu'est-ce que c'est ?

L'espace numérique, proposé par l'Assurance Maladie et le ministère en charge de la santé est le carnet de santé numérique interactif de tous les assurés sociaux. Grâce à ce nouveau service, chacun peut participer activement au suivi et à la préservation de sa santé. Il comprend notamment aujourd'hui :

Votre dossier médical, pour stocker vos données de santé de façon sécurisée avec votre profil médical, des documents de santé et un carnet de vaccination



Une messagerie sécurisée

La possibilité de **suivre la santé** de vos enfants en activant leur profil



Quelles informations contient Mon Espace Santé ?

Et qui peut consulter quoi ?

Aujourd'hui chaque professionnel lié à votre prise en charge doit vous informer pour consulter vos données. Vous êtes notifié(e) par e-mail à chaque accès par un professionnel de santé, en cas d'accès d'urgence et à chaque ajout ou modification d'un document. Vous pouvez savoir qui a consulté vos documents et vos données et vous avez le droit de vous y opposer à tout moment.

Consentement à la consultation et à l'alimentation de Mon Espace Santé

Dans le cadre de mon hospitalisation à la clinique Paris-Bercy, l'établissement et l'équipe de soins peuvent consulter et alimenter mon dossier médical sur Mon espace santé.

Les documents qui peuvent être transmis dans mon dossier médical sont :

- ☐ Lettre de liaison de sortie
- ☐ Compte-rendu opératoire
- ☐ Information sur les dispositifs médicaux implantables posés lors de mon séjour
- ☐ Ordonnance de sortie

Vous devez consentir ou vous opposer à la consultation et à l'alimentation de cet espace sur votre formulaire de préadmission.

